



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 1^{er} octobre 2019 à 19h30,
Au siège de GRAND LAC

Présents :

| | | |
|-----------------------------|----------------------------|-------------------------|
| AIX-LES-BAINS | Dominique DORD | |
| AIX-LES-BAINS | Renaud BERETTI | |
| AIX-LES-BAINS | Michel FRUGIER | |
| LA BIOLLE | Blandine BELLANCA | |
| BOURDEAU | Jean-Marc DRIVET | |
| LE BOURGET DU LAC | Marie-Pierre FRANCOIS | |
| BRISON SAINT INNOCENT | Jean-Claude CROZE | |
| LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT | Nicole FALCETTA | |
| CHINDRIEUX | Marie-Claire BARBIER | |
| DRUMETTAZ-CLARAFOND | Nicolas JACQUIER | |
| ENTRELACS | Bernard MARIN | Pouvoir de Robert CLERC |
| ENTRELACS | Claude GIROUD | |
| MERY | Eudes BOUVIER | |
| LE MONTCEL | Jean-Christophe EICHENLAUB | |
| MOUXY | Gabrielle KOEHREN | |
| ONTEX | Jacques CURTILLET | |
| PUGNY-CHATENOD | Jean-Guy MASSONNAT | |
| RUFFIEUX | Olivier ROGNARD | |
| SAINT OFFENGE | Bernard GELLOZ | |
| SAINT OURS | Christian REBELLE | |
| SAINT PIERRE DE CURTILLE | Sylvie L'HEVEDER | |
| SERRIERES-EN-CHAUTAGNE | Denise DE MARCH | |
| TRESSERVE | Jean-Claude LOISEAU | |
| TREVIGNIN | Gérard GONTHIER | |
| VIVIERS-DU-LAC | Robert AGUETTAZ | |
| VOGLANS | Yves MERCIER | |

Absents excusés :

| | |
|---------------|-----------------------------|
| GRESY SUR AIX | Robert CLERC |
| VIONS | Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET |

Autres présents non votants :

| | |
|-----------------------------|--|
| Laurent LAVAISIERE | Directeur Général Adjoint des services |
| Christophe PIRAT | Directeur des services à la population |
| Véronique MERMOUD | Directrice du pôle Aménagement |
| Julie ECALARD | Responsable Communication et des relations publiques |
| Estelle COSTA de BEAUREGARD | Responsable Juridique/Assemblées |
| Matilde HABOUZIT | Responsable du pilotage de la performance et des politiques contractuelles |

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 24 septembre 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 8 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 26 présents, et 27 votants (1 pouvoir).



DÉLIBÉRATION

N° : 5 Année : 2019

Exécutoire le : 10 OCT. 2019

Affichée le : 10 OCT. 2019

Visée le : 10 OCT. 2019

MARCHÉS PUBLICS Marché n°2019-37 – Sanitaires autonomes - Attribution

Monsieur le Président rappelle l'objet du marché portant sur l'achat de sanitaires autonomes à lombricompostage.

Ce marché à bons de commande permettra dans un premier temps de remplacer une partie des sanitaires vétustes de la base de loisirs des Mottets par un sanitaire autonome, écologique (économies d'eau) et pouvant être ouvert toute l'année (contrairement aux sanitaires actuels). Ces sanitaires permettent également de stocker les urines en vue d'une possible revalorisation.

Le marché a été passé sous forme d'accord cadre à bons de commande et selon une procédure d'appel d'offre. L'accord cadre est passé pour un an à compter de la notification, renouvelable 3 fois par reconduction tacite.

Il est décomposé en 3 lots désignés ci-après :

Lot 1 : Sanitaire PMR forte fréquentation

Lot 2 : Sanitaire PMR compact

Lot 3 : Sanitaire PMR trafic intense

La date limite de réception des offres était fixée au 17 mai 2019 à 12h.

Une seule offre a été réceptionnée (l'absence d'autres offres s'explique en partie par le fait que peu de fabricant proposent des sanitaires de ce type adaptés à des fréquentations fortes).

Après analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offre réunie le 09 juillet 2019 propose d'attribuer le marché :

- Pour l'ensemble des lots : à l'entreprise SANISPHERE,

A l'heure actuelle il n'est prévu de commander qu'un sanitaire (Lot 1) pour le site des Mottets. Les montants indiqués (hors options) par Sanisphère sont en adéquation avec l'enveloppe budgétaire du projet et les estimations sur ce type de matériel. L'enveloppe globale pour un sanitaire tel que décrit dans le lot 1 est d'environ 50 000€ TTC (Options et travaux de génie civil compris).

Les crédits inscrits au budget général seront imputés sur la section d'investissement au programme 143-25.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE l'attribution du marché ci-dessus présenté à l'entreprise indiquée,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché n°2019- 37 « Sanitaires autonomes » avec la société indiquée.

Aix-les-Bains, le 1^{er} octobre 2019

Le Président,
Dominique DORD

| |
|-----------------------------|
| - Délégués en exercice : 32 |
| - Présents : 26 |
| - Votants : 27 |
| - Pour : 27 |
| - Contre : 0 |
| - Abstentions : 0 |
| - Blancs : 0 |

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Marché n.2019-37 - Sanitaires autonomes - Attribution

Date de transmission de l'acte : 10/10/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 10/10/2019

Numéro de l'acte : d2994 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20191001-d2994-DE

Date de décision : 01/10/2019

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

1. Commande Publique

1.1. Marchés publics

1.1.1. Délibérations

1.1.1.2. Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)